

Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors (RDSGV)

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 13 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize novembre à 14h00, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, dument convoqué par son président le 8 novembre 2024 s'est réuni en séance extraordinaire, dans la salle de la Maison du Grand Veymont, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Monsieur Didier RICHE.

Présents :

- Représentants de la mairie : Didier RICHE, 2^{ème} adjoint ; Fatima CHOMAT, conseillère municipale ; Pierre-Miche PECOUL, conseiller municipal
- Représentants socioprofessionnels : Olivier BRIDELANCE ; Alexandre LEFEVRE

Absents excusés ayant donné pouvoir : Gilles APELOIG, conseiller municipal – pouvoir à Pierre-Michel PECOUL ; Pierre MARTIN, représentant socioprofessionnel - pouvoir à Didier RICHE.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre DEMENUS

Représentant consultatif du Maire : Eric MENA, 1^{er} adjoint

En présence de : Jean-Pierre DEMENUS, directeur de la RDSGV ; Gilles CALVEZ, directeur d'exploitation.

VOTE :

Pour	7
------	---

Contre	0
--------	---

Abstention	0
------------	---

2024 – 22 : Vente flash du forfait journée du week-end des 14 et 15 décembre 2024

Vu

- Le code général des collectivités territoriales et les articles réglementant le fonctionnement des EPIC,
- Les orientations stratégiques de la RDSGV visant à promouvoir et optimiser la fréquentation de la station de ski de Gresse-en-Vercors,
- Le besoin de développer des actions de prévention pour attirer la clientèle et soutenir les objectifs financiers de la saison 2024-2025,

Considérant

- La nécessité de proposer une tarification avantageuse en amont de la saison d'hiver afin d'encourager la fidélisation des usagers et d'anticiper les recettes de billetterie,
- Les conditions d'enneigement et d'exploitation qui permettront, sous réserve, une ouverture partielle du domaine le week-end du 14 et 15 décembre 2024,
- Les tarifs fixés pour la saison 2024-2025 :
 - Tarif adulte (16 ans et plus) : XXX euros
 - Tarif enfant (moins de 16 ans) : XXX euros

DR

Le Président propose la mise en place d'une vente flash de forfaits journée pour le week-end du 14 et 15 décembre 2024, sous réserve de conditions d'enneigement suffisantes et de l'ouverture partielle du domaine. Cette vente flash serait disponible selon les modalités suivantes :

1. **En présentiel** : directement aux caisses de la RDSGV, situées à la Maison du Grand Veymont, 38650 GRESSE-EN-VERCORS.
2. **En ligne** : sur le site internet de Gresse-en Vercors et sur les sites partenaires de la station.

Les tarifs proposés dans le cadre de cette vente flash sont :

- **Forfait adulte (16 ans et plus) : 13 euros**
- **Forfait enfant (moins de 16 ans) : 13 euros**

La direction de la RDSGV sera chargée de mettre en œuvre une campagne de communication adaptée pour informer le public de cette opération spéciale.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le lancement de la vente flash des forfaits journée pour le week-end du 14 et 15 décembre 2024, sous réserve de conditions météorologiques favorables,
- **APPROUVE** les tarifs suivants :
 - o **Forfait adulte (16 ans et plus) : 13 euros**
 - o **Forfait enfant (moins de 16 ans) : 13 euros**
- **CHARGE** Monsieur le Président et Monsieur le Directeur de la RDSGV d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour mettre en œuvre et assurer la promotion de cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Fait à Gresse-en-Vercors le 13 novembre 2024

Le Président

Didier RICHE

Certifié exécutoire compte tenu

- de la transmission en Préfecture le 15 novembre 2024
- de sa publication le 15 novembre 2024



Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors (RDSGV)

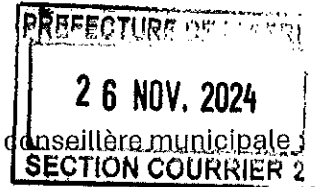
Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 13 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize novembre à 14h00, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, dument convoqué par son président le 8 novembre 2024 s'est réuni en séance extraordinaire, dans la salle de la Maison du Grand Veymont, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Monsieur Didier RICHE.

Présents :

- Représentants de la mairie : Didier RICHE, 2^{ème} adjoint ; Fatima CHOMAT, conseillère municipale ; Pierre-Miche PECOUL, conseiller municipal
- Représentants socioprofessionnels : Olivier BRIDELANCE ; Alexandre LEFEVRE



Absents excusés ayant donné pouvoir : Gilles APELOIG, conseiller municipal – pouvoir à Pierre-Michel PECOUL ; Pierre MARTIN, représentant socioprofessionnel - pouvoir à Didier RICHE.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre DEMENUS

Représentant consultatif du Maire : Eric MENA, 1^{er} adjoint

En présence de : Jean-Pierre DEMENUS, directeur de la RDSGV ; Gilles CALVEZ, directeur d'exploitation.

VOTE :

Pour	7	Contre	0	Abstention	0
------	---	--------	---	------------	---

2024 – 22 : Vente flash du forfait journée du week-end des 14 et 15 décembre 2024

Vu

- Le code général des collectivités territoriales et les articles réglementant le fonctionnement des EPIC,
- Les orientations stratégiques de la RDSGV visant à promouvoir et optimiser la fréquentation de la station de ski de Gresse-en-Vercors,
- Le besoin de développer des actions de prévention pour attirer la clientèle et soutenir les objectifs financiers de la saison 2024-2025,

Considérant

- La nécessité de proposer une tarification avantageuse en amont de la saison d'hiver afin d'encourager la fidélisation des usagers et d'anticiper les recettes de billetterie,
- Les conditions d'enneigement et d'exploitation qui permettront, sous réserve, une ouverture partielle du domaine le week-end du 14 et 15 décembre 2024,
- Les tarifs fixés pour la saison 2024-2025 :
 - Tarif adulte (16 ans et plus) : XXX euros
 - Tarif enfant (moins de 16 ans) : XXX euros

DR

Le Président propose la mise en place d'une vente flash de forfaits journée pour le week-end du 14 et 15 décembre 2024, sous réserve de conditions d'enneigement suffisantes et de l'ouverture partielle du domaine. Cette vente flash serait disponible selon les modalités suivantes :

1. **En présentiel** : directement aux caisses de la RDSGV, situées à la Maison du Grand Veymont, 38650 GRESSE-EN-VERCORS.
2. **En ligne** : sur le site internet de Gresse-en Vercors et sur les sites partenaires de la station.

Les tarifs proposés dans le cadre de cette vente flash sont :

- **Forfait adulte (16 ans et plus)** : 13 euros
- **Forfait enfant (moins de 16 ans)** : 13 euros

La direction de la RDSGV sera chargée de mettre en œuvre une campagne de communication adaptée pour informer le public de cette opération spéciale.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le lancement de la vente flash des forfaits journée pour le week-end du 14 et 15 décembre 2024, sous réserve de conditions météorologiques favorables,
- **APPROUVE** les tarifs suivants :
 - **Forfait adulte (16 ans et plus)** : 13 euros
 - **Forfait enfant (moins de 16 ans)** : 13 euros
- **CHARGE** Monsieur le Président et Monsieur le Directeur de la RDSGV d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour mettre en œuvre et assurer la promotion de cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Fait à Gresse-en-Vercors le 13 novembre 2024

Le Président

Didier RICHE

Certifié exécutoire compte tenu

- de la transmission en Préfecture le 15 novembre 2024
- de sa publication le 15 novembre 2024

